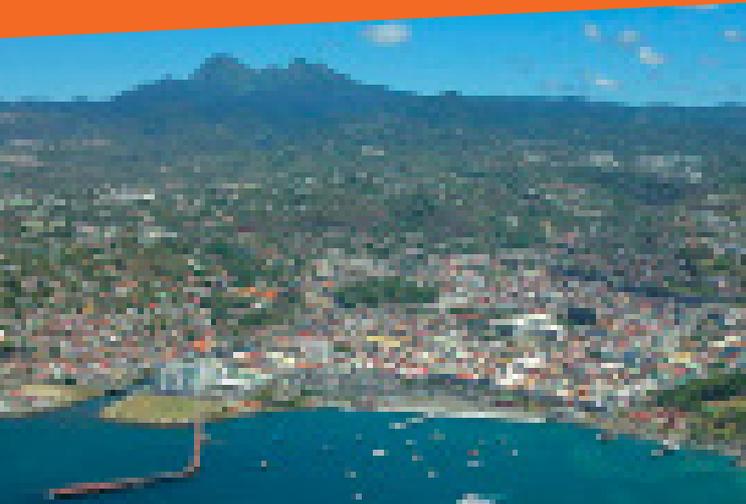




MARTINIQUE

DES CONDITIONS DE TRAVAIL DIFFICILES

ALTERNATIVE Police a fait le point !



A l'occasion du déplacement du secrétaire général, Denis JACOB, du 11 au 15 juin 2018, le point a été fait sur les conditions de travail des policiers sur l'ensemble des services de Martinique.

Plusieurs audiences ont été conduites afin d'aborder l'ensemble des problèmes rencontrés en effectifs, matériels, locaux et missions

Lors des différentes audiences avec le secrétaire général, étaient présents Félix TERRINE, secrétaire zonal, Marie-Reine ADELAIDE et Franck JOLLY, secrétaires zonaux adjoints, Valérie SMITE, trésorière zonale adjointe, et Samuel AN-GAPIN, coordinateur Antilles-Guyane

S.P.A.F.

MM. Jocelyn BELHUMEUR, D.D.P.A.F. par intérim, et Lucien LUCEA, chef d'État-Major ont reçu notre délégation le 11 juin. Lors de cette audience ont été abordés les points suivants :

Réforme des cycles horaires

La vacation forte a été plébiscité à 97 % mais il n'a pas été retenu. Nous avons demandé si une évolution du cycle horaire était envisageable, tout en rappelant que la Martinique est aujourd'hui l'une des seules P.A.F. à ne pas avoir basculé vers ce cycle réducteur de risques psycho-sociaux (R.P.S.).

M. BELHUMEUR nous a informé que le résultat de ce sondage était connu, mais que la problématique des effectifs disponibles avait empêché la mise en place du cycle demandé jusqu'à ce jour.

Effectifs

Le manque d'effectifs est aujourd'hui comblé principalement par la présence d'adjoints de sécurité et de réservistes. Si ce mode de fonctionnement ne saurait devenir durable eu égard à l'augmentation de l'activité touristique en Martinique et à l'extension à venir de l'aéroport.

Nos interlocuteurs nous ont informés avoir fait remonter le besoin d'effectifs, mais dépendre de la Préfecture pour l'affectation de fonctionnaires. La brigade de Nuit est aussi en souffrance, la situation est connue et une arrivée prochaine de fonctionnaires est prévue.

Mutations

Les seules affectations récentes se sont faites lors du mouvement profilé O.P.J. et que ceci était étonnant au vu du nombre de candidats reçus à cet examen au sein de la D.D.P.A.F. Martinique. Si l'arrivée de fonctionnaires est une bonne chose, nous nous étonnons que le renforcement de la D.D.P.A.F. ne se fasse pas par l'arrivée de fonctionnaires en provenance de la D.D.S.P., sachant que de nombreux O.P.J. ont candidaté par le passé pour y venir. Le rétablissement du mouvement D.D.S.P. - D.D.P.A.F. relevant de la commission administrative paritaire locale (C.A.P.L.) et prévu par les textes sur les mutations, est une nécessité que nous relayerons à la Préfecture, au S.A.T.P.N. et à la D.D.S.P.. Nos interlocuteurs nous ont informé ne pouvoir qu'être favorables à l'arrivée d'effectifs au sein de la D.D.P.A.F. et du rétablissement de ce mouvement D.D.S.P. - D.D.P.A.F..



Adjoints de Sécurité

De nombreux Adjoints De Sécurité qui ont réussi, avec de bons classements, à la dernière session du concours de Gardien de la Paix n'ont pas encore été convoqués pour une entrée en école nationale de Police, nous avons demandé s'il s'agissait là d'une consigne de la P.A.F. pour pallier au manque d'effectifs sur la période estivale. Nos interlocuteurs nous ont informé qu'aucun blocage des A.D.S. pour leur entrée en école n'est effectué et que les dossiers des reçus à l'examen sont gérés par le S.A.T.P.N.. Nous avons pris note de cette réponse et interrogerons le S.A.T.P.N. sur cette difficulté qui pénalise les A.D.S. en Martinique

O.C.R.T.I.S.

Le 12 juin, notre délégation a été reçue par a été reçue par M. Jean-Damien MOUSTIER, chef de l'antenne Caraïbe de l'O.C.R.T.I.S.. Les principaux sujets débattus ont été :

Agrandissement des locaux

Suite aux visites effectuées dans le cadre du C.H.S.C.T. et à la mise en exergue de problèmes importants concernant les conditions de travail des fonctionnaires de l'O.C.R.T.I.S., nous avons souhaité connaître l'avancement des travaux et du projet d'agrandissement des locaux.

Monsieur le chef de l'antenne Caraïbe nous a informé que certaines des préconisations du C.H.S.C.T. ont d'ores et déjà été mises en œuvre et que d'importants travaux sont programmés par le S.A.T.P.N., travaux qui se dérouleront par tranches successives afin de minimiser la gêne à l'activité du service.

Concernant l'agrandissement des locaux, M. MOUSTIER a précisé que des démarches ont été effectuées auprès de la base navale pour l'attribution d'un local désaffecté, démarches bloquées par le refus de l'actuel commandant de la base navale, et a ajouté que cet agrandissement deviendra plus que nécessaire avec l'arrivée de nouveaux effectifs. La seconde hypothèse porte sur la reprise des locaux de l'antenne de Police Judiciaire de Fort-de-France, situés à la C.S.P. du Lamentin, lors de son transfert dans les locaux du nouvel Hôtel de Police. Cette option offrirait l'avantage d'une proximité géographique avec l'aéroport (mules) et la présence de cellules de garde à vue. Nous avons pris note des améliorations effectuées et des travaux programmés, travaux que nous évoquerons auprès du S.A.T.P.N..



Effectifs

L'augmentation du trafic de stupéfiants entraînant mécaniquement une hausse de l'activité du service, nous avons souhaité connaître la composition des renforts d'effectifs prévus. Monsieur le chef d'antenne nous a informé que l'activité liée au trafic du stupéfiants est aujourd'hui prise en charge par son service, mais également par le détachement territorial Guyane de l'O.C.R.T.I.S. et par les services métropolitains. Concernant les renforts d'effectifs de l'antenne Martinique, l'arrivée de trois fonctionnaires du C.E.A. et d'un technicien est prévue en septembre. En prenant en compte la problématique des locaux, nous avons souhaité savoir si des renforts supplémentaires seraient nécessaires. M. MOUSTIER nous a informé qu'il accepterait volontiers des effectifs supplémentaires, tout en confirmant la difficulté à les installer dans les locaux actuels, et a ajouté que malheureusement le nombre de candidatures pour son service reste limité.

Détachement territorial Guyane

Le détachement territorial Guyane ayant été évoqué, nous avons souhaité aborder les grandes difficultés dont il fait actuellement l'objet. Monsieur le chef d'antenne nous a informé que l'activité de l'O.C.R.T.I.S. en Guyane est colossale, en précisant que 370 mules avaient déjà été traitées par le service. Les fonctionnaires de Guyane connaissent des conditions de travail très difficiles et compliquées par la problématique des escortes et des présentations très chronophages. Une demande de renfort a été formulée et six fonctionnaires seront affectés en septembre (dont cinq pour l'Antenne de Police Judiciaire, mais en renfort de l'O.C.R.T.I.S.). La collaboration entre l'O.C.R.T.I.S. Martinique et le détachement Guyane est bonne et des fonctionnaires de Martinique les ont récemment renforcés.



Préfecture de Fort de France

Avantage Spécifique d'Ancienneté

Nous avons souhaité aborder la problématique de la régularisation de l'A.S.A.. Nos interlocuteurs nous ont informé que seuls dix dossiers, sur environ deux cents, ont été traités et qu'une demande d'affectation d'un agent spécialisé sur la question, transmise à la D.R.C.P.N., est restée sans réponse jusqu'à présent.

Mme GRANDISSON a ajouté que malgré la réception d'une mallette pédagogique A.S.A. en mars 2017, la régularisation reste difficile du fait d'un manque de fiabilité des affectations des fonctionnaires dans le logiciel Dialogue.

Sur la liste des unités concernées par l'A.S.A., il nous a été confirmé que seules les C.S.P. de Fort de France et du Lamentin sont éligibles, que les services de la D.D.P.A.F. et de la D.D.S.P. sont exclus, ainsi que les services à compétence départementale.

Nous sommes revenus sur l'engagement préalable pris, par monsieur le D.D.S.P., auprès des fonctionnaires des B.A.C. locales de ne pas perdre l'A.S.A. avec la création de la B.A.C. D..

Nos interlocuteurs ont précisé que la seule possibilité serait le rattachement de ces fonctionnaires à une C.S.P..

Pour les dossiers A.S.A. en cours de traitement, nous avons signalé que le rythme actuel n'est pas satisfaisant (quatre dossiers fin 2017, dix aujourd'hui) et qu'il faut tenir compte des impacts à l'avancement et financier pour les fonctionnaires concernés. Denis JACOB a informé la cheffe du S.A.T.P.N. qu'il relaiera la demande d'affectation d'un agent formé à ce dossier auprès de monsieur le D.R.C.P.N..

Nouvel Hôtel de Police de Fort-de-France

Vu le retard annoncé sur le chantier du nouvel Hôtel de Police, nous avons voulu connaître le calendrier actualisé de livraison du bâtiment. M. HORELLOU nous a informé qu'avec l'intervention de monsieur le Préfet, le retard s'est stabilisé et que la livraison du bâtiment est aujourd'hui prévue pour le mois de septembre 2019.

Nous avons précisé que cet outil de travail moderne et sécurisant est très attendu des fonctionnaires et que nous aborderons le sujet avec madame la Directrice de Cabinet du Préfet lors de notre audience.

S.A.T.P.N.

Lors de cette réunion, ALTERNATIVE Police CFTD a été reçue par Mme Magali AUDRAIN-GRIVALLIERS, cheffe du S.A.T.P.N., assistée de M. Stéphane HORELLOU et Mme Alice GRANDISSON.

Les principales interrogations ont porté sur :

Droits syndicaux

Nous avons évoqué l'absence, malgré nos demandes, de mise à disposition d'un local syndical et de tableaux syndicaux dans plusieurs services pour notre organisation. Nos interlocuteurs se sont engagés à régler ce problème, conformément aux textes en vigueur.

Agrandissement des locaux et travaux à l'OCRTIS

Suite à notre audience avec le chef de l'antenne Caraïbe de l'O.C.R.T.I.S., nous avons souhaité évoquer les travaux prévus dans leurs locaux.

M. HORELLOU nous a informé que les travaux à venir sont des travaux de mise aux normes électriques et des réseaux informatiques dans les planchers et plafonds. Nous avons été étonné que ces travaux ne soient pas l'occasion de réorganiser les locaux par la mise en place de locaux pour les gardés à vue, les avocats et surtout pour permettre la manipulation des matières stupéfiantes en dehors des espaces collectifs de travail (propagation dans l'air).

Adjoints de Sécurité

Les Adjoints De Sécurité ayant brillamment réussi au dernier concours de Gardien de la Paix (1er, 5ème, 9ème), nous nous étonnons que ceux-ci n'aient pas encore incorporé une école nationale de Police, alors que d'autres moins bien classés, en métropole ou en Guadeloupe, l'ont incorporé en juin.

Nos interlocuteurs nous ont informé que les dossiers des A.D.S. ont été traités dès leur arrivée en provenance des directions, mais que, suite au convocation chez le médecin, tous ne sont pas clôturés à ce jour.

Nous avons demandé qu'à l'avenir, les convocations chez le médecin soient anticipées pour accélérer le traitement des dossiers.

Denis JACOB a informé nos interlocuteurs qu'il prendra attache avec la D.R.C.P.N. pour permettre une entrée rapide en école nationale de Police des A.D.S. les mieux classés.

Exposition à la tuberculose pulmonaire

Nous avons souhaité connaître les modalités de prise en charge financière des examens prescrits aux fonctionnaires exposés à la tuberculose.

Mme la cheffe du S.A.T.P.N. nous a informé que le dossier avance et que la Médecine de Prévention est saisie pour la mise en place d'une convention avec une clinique. Nous avons informé Mme AUDRAIN-GRIVALLIERS que nous aborderons ce problème en Préfecture, car sa mauvaise gestion (exposition en octobre 2017) est au « minimum » source de R.P.S. pour les fonctionnaires.

D.D.S.P.

Le 14 juin 2018, MM. Jean-Pierre TORRANO, Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Martinique, et Matthieu PITTACO, son adjoint ont accueilli notre délégation afin d'aborder la situation au sein de la DDSP mais également à la CSP du Lamentin.

Réforme des cycles horaires

Nous avons évoqué le rejet important du cycle 4/2 inversé par les fonctionnaires concernés sur l'ensemble de la DDSP et avons demandé la mise en place du cycle à vacation forte dès que possible.

La mise en place du cycle à vacation forte sur les brigades de nuit réduirait les dépassements d'horaires et améliorerait les heures de prises et de fins de services des brigades de jour. Le D.D.S.P. nous a informé que la faiblesse de l'effectif disponible empêche la mise en place du cycle à vacation forte quant à présent.

Formation motocycliste urbaine (F.M.U.)

Nous avons demandé des informations sur la remise en service des Yamaha Tracer, sur la mise à disposition de smartphones Néo et de protections améliorées pour les tablettes, ainsi que sur l'obtention d'une deuxième tenue «été» pour favoriser l'alternance et le séchage.

Le manque de ventilation des vestiaires et ses effets sur le matériel ont été évoqués. Nos interlocuteurs nous ont informé que la réintégration des Yamaha Tracer se fera après l'intervention du technicien, mais sans calendrier précis, et que deux Yamaha FJR 1300 seront disponibles dès novembre.

Une dotation en smartphones Néo est prévue, mais une amélioration de la protection des tablettes est à envisager. L'augmentation du nombre de tenues est à étudier avec le SAELSI et le manque de ventilation des vestiaires est un problème connu, mais sans réponse à ce jour.

Compagnie Départementale d'Intervention (CDI)

Nous avons abordé la baisse des effectifs de la CDI et son aggravation prévisible lors des prochains départs en retraite, ainsi que la dotation de «barre-pont» adaptable sur les véhicules déjà présents à la CDI.

Nos interlocuteurs nous ont informé que l'acquisition d'un tel matériel est à étudier et éventuellement dans le cadre d'une mutualisation avec la Gendarmerie nationale.

Service Général de Nuit Fort-de-France

Nous avons évoqué la nécessité d'affecter des fonctionnaires au service général de nuit, vu le manque d'effectif actuel, et l'absence de matériels nécessaires à la sécurité en intervention (lampes, aérosols lacrymogènes, chasubles, ...).

Le DDSP nous a informé prévoir le renforcement de l'effectif pour palier aux absences et a précisé qu'il avisera le chef SIAAP pour le matériel.



DDSP Fort de France actuelle



Futur commissariat pour...fin 2019 ???

CSP Le Lamentin

Nous avons informé le DDSP de la nécessité d'affecter des effectifs à la CSP du Lamentin pour combler le sous-effectif et avons évoqué les difficultés liées à la livraison du petit matériel, à la présence de mobiliers usés et d'une salle de restauration démunie de fontaine à eau et de chaises en état. Avons précisé que le départ de la BAC a accentué la pénurie d'effectifs disponibles sur certains créneaux horaires.

M. TORRANO nous a informé qu'un équipage BAC D est affecté à la CSP du Lamentin sur chaque vacation et a ajouté qu'en septembre, suivant les mutations, des effectifs seront affectés. Concernant le manque de matériel, monsieur TORRANO nous a précisé que ce problème est logistique et qu'il se rapprochera du chef de circonscription.



CSP le Lamentin

Unité d'Assistance Administrative et Judiciaire (UAAJ)

Nous avons demandé que cette unité basée au Tribunal de Grande Instance puisse être dotée de moyens informatiques, pour rédiger la MCI ou consulter la messagerie professionnelle, et que leur local puisse être fermé par les fonctionnaires à la fin de service. Monsieur TORRANO nous a indiqué que l'installation d'une connexion informatique étant complexe, la dotation d'une tablette Néo lors des prochaines arrivées est envisageable, il a ajouté qu'il se rapprochera du président du tribunal pour la fermeture des locaux par les fonctionnaires en fin de journée.

BAC Départementale

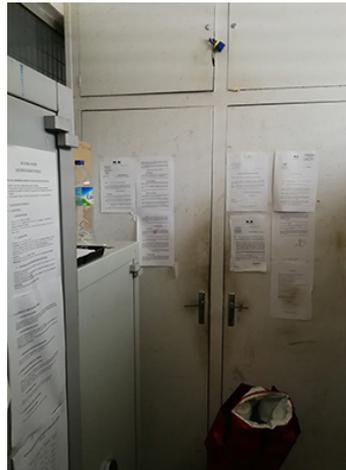
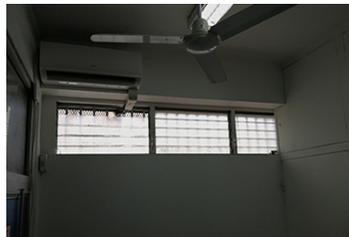
Nous avons abordé le manque d'effectifs de la BAC D qui entraîne des difficultés à constituer deux équipages à chaque vacation. Le DDSP nous a informé que deux fonctionnaires seront affectés rapidement, rejoint par un troisième en septembre. Nous avons réaffirmé notre préférence pour la présence d'une BAC locale sur chaque circonscription, assistée d'une BAC D aux heures les plus criminogènes.

Service de commandement de nuit (SCN)

Nous avons demandé si les majors de police du SCN qui assurent de nombreuses responsabilités en l'absence des officiers de police sont toujours priorités pour l'avancement RULP. Le DDSP nous a confirmé ce positionnement comme prévu lors de la réorganisation du SCN.

Avons également évoquer divers sujets (demande de réquisitions 78-2 du CPP la nuit, ASA, passage du Groupe d'Appui de Nuit (GAN) en Groupe d'Ordre Public (GOP), droits syndicaux, ...).

DDSP actuelle : retour vers le passé





Préfecture de Fort de France

PREFECTURE

Le 14 juin 2018, nous avons également été reçus par Mme Perrine SERRE, directrice de cabinet du Préfet de la Martinique, assistée de monsieur Stéphane HORELLOU, adjoint à la cheffe du SATPN..

CSP Le Lamentin

Nous avons demandé à madame la directrice de cabinet du Préfet de porter une attention particulière à la CSP du Lamentin quant à son équipement et à ses effectifs. Les fonctionnaires du Lamentin doivent faire face à un sous-effectif chronique, sous-effectif aggravé par le départ de la BAC locale, ainsi qu'à des conditions de travail dégradées par un cycle de travail rejeté (4/2 inversé) et diverses difficultés (manque de petits matériels, mobiliers usés,). Madame la directrice nous a informé avoir connaissance de la situation de la CSP et que des affectations seront possibles en fonction des mutations lors du prochain mouvement.

Nouvel Hôtel de Police de Fort-de-France

Nous avons évoqué le retard de livraison du nouvel Hôtel de Police. Madame SERRE nous a informé que les nombreuses difficultés s'accumulant sur le dossier (chantier bloqué par des tranches non achevées, absence de l'architecte sur le chantier, cyclone Maria, ...) et le retard grandissant de livraison ont amené monsieur le Préfet à saisir la DEPAFI. L'intervention de la DEPAFI auprès du maître d'œuvre a permis de fixer un calendrier contraignant avec une date de livraison fixée au mois de septembre 2019. Nous avons indiqué que cet Hôtel de Police est très attendu, en précisant que jusqu'à sa livraison, les fonctionnaires devront travailler dans l'actuel commissariat qui nécessite un entretien permettant de maintenir des conditions de travail convenables et avons évoqué l'absence actuelle de cellule d'IPM au sein de celui-ci. Monsieur HORELLOU nous a informé que l'entretien courant du commissariat sera assuré et qu'un devis et un budget (DDSP) ont été étudiés pour la remise en état et aux normes de la cellule d'IPM.

Compagnie Départementale d'Intervention (CDI)

Nous avons souhaité aborder la baisse continue des effectifs de la CDI, rappelant que celle-ci était constituée de 3 sections de 30 fonctionnaires à sa création, contre 3 sections de 18 fonctionnaires aujourd'hui, et les départs en retraite prévisibles prochainement. Suite aux débordements du 09 juin, nous avons demandé la dotation de «barre-pont» permettant d'empêcher l'accès à une rue sans exposer les fonctionnaires. Madame SERRE nous a indiqué que la problématique du vieillissement des fonctionnaires de police en général à La Martinique et du nombre en prolongation d'activité a été remontée par monsieur le Préfet. Concernant la dotation de «barre-pont», madame SERRE nous a informé que celle-ci peut effectivement être étudiée.

Rétablissement d'un mouvement de mutation DDSP - DDPAF

Nous avons demandé le rétablissement du mouvement DDSP - DDPAF, prévu par les textes et relevant de la CAPL, une fois par an (à l'automne), en précisant que celui-ci est nécessaire aux fonctionnaires des deux directions qui souhaitent se réorienter ou évoluer au sein de la Police Nationale. Madame SERRE et monsieur HORELLOU nous ont informé que ce mouvement sera remis en place dès cette année et conformément aux textes.

Adjoints de Sécurité (ADS)

Nous avons souhaité attirer l'attention de madame la directrice de cabinet sur la situation des ADS ayant brillamment réussi au dernier concours de Gardien de la Paix, mais n'ayant pas encore intégré une école nationale de Police. Nous avons précisé que, dans d'autres régions, des ADS moins bien classés ont été incorporés dès le mois de juin. Madame SERRE nous a informé connaître la grande réussite des ADS de Martinique, être attaché à ce qu'ils ne subissent aucune inégalité de traitement et a précisé qu'elle informera le Préfet de ce fait à son retour.

Mise en cause de fonctionnaires sur les réseaux sociaux

Nous avons évoqué la mise en cause récente de fonctionnaires de police sur les réseaux sociaux et avons souhaité savoir si monsieur le Préfet avait fait remonter les faits auprès de la DLPJ pour que monsieur le Ministre de l'Intérieur puisse déposer plainte et se constituer partie civile aux côtés des fonctionnaires. Madame SERRE nous a informé avoir le souvenir de cette transmission par monsieur le Préfet avant son départ, mais qu'elle s'en assurera dès son retour.

Exposition à la tuberculose pulmonaire

Nous avons abordé la mauvaise gestion de la prise en charge des fonctionnaires exposés à la tuberculose fin 2017 et qui attendent encore aujourd'hui une prise en charge financière des examens prescrits. Si la mise en place d'une convention avec une clinique semble être la solution choisie à ce jour, nous avons demandé que pour l'avenir, un protocole soit défini, rédigé et diffusé pour une prise en charge rapide des fonctionnaires exposés à un risque infectieux. Nous avons ajouté qu'une exposition est source importante de RPS pour les fonctionnaires. Madame SERRE nous a informé que la définition et la mise en place d'un tel protocole sont en effet à prioriser.



5 jours en Martinique avec un accueil formidable et une équipe de 18 représentants, unie et motivée, qui démontre, comme à La Réunion, qu'un nouvel élan est en cours pour un renouveau syndical.

De nombreuses rencontres chaleureuses avec les collègues Le Lamentin, Fort de France brigades de jour et de nuit, SPAF, Oc-tris, SD Clairière, le CRF.

Un grand merci encore à l'équipe zonale pour la préparation et l'organisation de ce bel événement, Félix, Franck, Marie Reine, Éric, les 2 René, Valéry et Valérie, Jules, Francioli, Marie Line, Michelle et Michel et tous les autres militants, désolé de ne pas les citer toutes et tous.

L'équipe Martinique est en ordre de marche pour les élections professionnelles.